

France



Jean-Michel Blanquer dans une école primaire de Châteauroux, le 1^{er} septembre. Le ministre de l'Éducation nationale a dit vouloir « maintenir le cap des réformes » malgré les contraintes de la crise sanitaire.

Une rentrée plus que jamais sous haute tension

Même s'il a lancé bien des chantiers, le ministre de l'Éducation dispose de peu de temps d'ici à la fin du quinquennat pour s'attaquer aux points noirs du système. Et la crise sanitaire ne lui simplifie pas la tâche.

Demande de report de la rentrée scolaire par les syndicats, pétition de la FCPE, fédération de parents d'élèves, pour la distribution gratuite de masques dans les écoles... La crise sanitaire bouscule l'Éducation nationale et pollue la rentrée. Alors que les chantiers qui attendent Jean-Michel Blanquer ne sont pas minces. « *Je ne voudrais pas que cette rentrée ne soit caractérisée que par la crise sanitaire, a reconnu le ministre, nous allons maintenir le cap des réformes.* » Dédoublage des classes de CP et CE1, réforme du bac, scolarisation obligatoire dès 3 ans... La première partie du quinquennat a été ponctuée par de grands chantiers qui restent à être consolidés. Mais demeurent des points noirs auxquels va devoir maintenant s'attaquer le ministre. Revue de détail.

C. Sautier/Spina

Un métier dévalorisé

Part des enseignants qui se sentent valorisés dans la société (en %)



SOURCE : OCDE

Le manque d'attractivité entraîne une panne des vocations.

ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES

L'école française est celle où l'origine sociale des enfants pèse le plus lourd dans les résultats scolaires parmi les pays de l'OCDE. Et la crise sanitaire n'a pas arrangé les choses, bien au contraire. « *Le chiffre de 4% de décrocheurs sco-*

laire est sans doute très minimisé », soutient Eric Charbonnier, spécialiste de l'éducation à l'OCDE. Non seulement l'école hérite d'inégalités familiales mais, plus grave encore, elle les accentue, selon de multiples rapports d'experts. En dédoublant les classes de CP, de CE1 et de quelque 20 000 élèves de grande section dès cette rentrée dans les zones REP + d'éducation prioritaire et en versant des primes aux enseignants qui y travaillent, le gouvernement s'est attaqué très vite à ce sujet.

Mais il reste du chemin. « *Les élèves de ces quartiers subissent toujours la double peine avec, face à eux, de jeunes enseignants inexpérimentés, mutés au bout de trois ans et qui n'ont pas été formés à la différenciation pédagogique ou à la gestion de classe* », s'insurge Nathalie Mons, du Cnam. Une réforme des



ressources humaines s'impose : « Il faut procéder, pour ces zones difficiles, au recrutement de postes à profil, comme pour les classes préparatoires, suggère Marc Vannesson, du think tank Vers le haut. Les directeurs doivent pouvoir bénéficier d'enseignants très motivés. » Pour la première fois, une secrétaire d'Etat, Nathalie Elimas, sera spécifiquement chargée de l'Education prioritaire. Sa mission : engager la réforme de la carte scolaire, le système d'affectation des élèves dans les établissements, datée et figée.

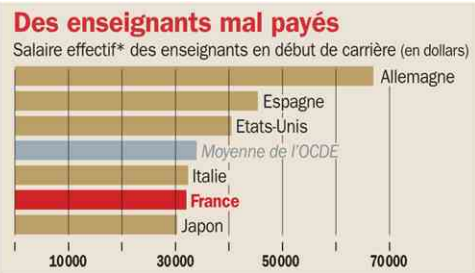
FORMER LES ENSEIGNANTS AU NUMÉRIQUE ET LES ÉQUIPER

La crise sanitaire a jeté une lumière crue sur deux gros points noirs de ce ministère : l'équipement informatique des enseignants et la faiblesse de la formation continue des professeurs, notamment sur la pratique pédagogique en ligne. Conscient de ce retard, Jean-Michel Blanquer a lancé une réflexion sur une prime d'équipement qui ne devrait pas voir le jour avant courant 2021. Des états généraux de l'éducation nu-

mérique, début novembre, doivent traiter du sujet, sur lequel les rapports sont légion. Comme celui du député (LREM) Bruno Studer, « L'École dans la société du numérique », en 2018, qui préconise d'intégrer dans les formations de base l'apprentissage de l'école à distance et la création par l'Etat d'une plateforme commune de communication à distance entre élèves et enseignants. Qui doit faire remonter les besoins du terrain ? Quels opérateurs nationaux doivent former les enseignants (Cned, Canopé...), avec quels moyens ? Quel doit être le rôle des collectivités locales dans l'équipement des enseignants ? La persistance de la crise sanitaire appelle à des réponses rapides et concrètes.

CIBLER LA REVALORISATION DU TRAITEMENT DES ENSEIGNANTS

Le phénomène est désormais connu et admis : la France rémunère mal ses enseignants en début de carrière (10% environ en dessous de la moyenne de l'OCDE) et, surtout, après dix ans (-20%). Mais il



* Y COMPRIS LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES SOURCE : OCDE

La rémunération des enseignants français est inférieure de 10% à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, et de 20% après dix ans.

est « illusoire, dans un contexte de budget contraint, d'imaginer un rattrapage linéaire et unilatéral », souligne Laurent Bigorgne, de l'Institut Montaigne, qui suggère de mieux rémunérer le risque et de cibler les efforts. L'enjeu est d'abord de rendre le métier attractif. « Le nombre de candidats au Capes externe de mathématiques a baissé de 42% depuis 2016 », relève Marc Vannesson. Une situation qui affecte la quasi-totalité des disciplines. Cette revalorisation pourrait être l'occasion de revoir le statut des enseignants « en annualisant le temps de travail et en faisant en sorte que les professeurs, ►►►

►►► *essentiellement du second degré, travaillent plus devant les élèves que chez eux* », suggère Eric Charbonnier.

Mieux payer les enseignants, c'est aussi mieux tenir compte de leurs différences. « *L'indemnité de résidence de quelques dizaines d'euros par mois distingue seulement trois zones en France et n'a pas été revue depuis des décennies* », constate Laurent Bigorgne. Des pistes pour le « Grenelle des professeurs » qu'entend lancer à l'automne Jean-Michel Blanquer afin d'engager, dit-il, une profonde réforme du système.

DONNER PLUS D'AUTONOMIE AUX ÉTABLISSEMENTS

C'était une grande promesse du candidat Macron. Or, force est de constater que ce sujet a très peu avancé depuis trois ans. Chaque rectorat gère en moyenne 12600 enseignants (30000 pour celui de Versailles). L'enquête Talis de l'OCDE portant sur 50 pays révèle que, dans l'Hexagone, les « *chefs d'établissement sont ceux qui sont les plus éloignés des professeurs* », constate Eric Charbonnier. La France est le pays qui confie le moins de responsabilités à ses directeurs d'école. « *La mise en place d'une évaluation de chaque établissement avec des critères comme la capacité d'entraînement du chef d'établissement est une première piste intéressante* », souligne Marc Vannesson. Pour aller plus loin, « *il faut former les acteurs au management ou à la gestion* », répond, pour sa part, Eric Charbonnier.

En accordant, en cette rentrée, de nouvelles responsabilités aux directeurs d'école assorties d'une prime de 450 euros, Jean-Michel Blanquer montre qu'il veut accélérer sur le sujet. « *Il ne faut pas s'attendre à un grand soir des directeurs d'école,*

nuance Laurent Bigorgne. Ils n'auront jamais d'autonomie financière de leurs budgets. Mais un échelon pourrait être judicieusement renforcé, celui des inspecteurs de l'Éducation nationale, qui ont peu évolué depuis le XIX^e siècle : ils sont mal formés et travaillent sans objectifs clairs. Ils restent dans une posture administrative alors qu'on les attend plus dans l'appui pédagogique. »

Thiébault Dromard